

## Quand et comment arrêter l'Épuration Extra-Rénale ?

Professeur Thomas RIMMELÉ

Hospices Civils de Lyon, Hôpital Edouard Herriot, Anesthésie-Réanimation, Lyon



Le « timing » de l'épuration extra-rénale (EER) est une question qui a donné lieu à de nombreuses controverses au cours de ces dernières années. Plusieurs publications récentes dans des revues de rang A+ sont néanmoins venues apporter quelques éléments de réponse concernant l'initiation de l'EER en dehors du contexte de l'urgence métabolique. Pour l'arrêt de l'EER, la littérature médicale est beaucoup plus pauvre et il est probable que les pratiques médicales concernant cette question soient extrêmement variables d'un pays à l'autre mais également d'un centre à l'autre en France.

Plusieurs paramètres/outils, cliniques ou biologiques, ont été évalués pour la prédiction d'un arrêt de l'EER dit « avec succès », ce terme avec succès signifiant tout simplement qu'il ne sera finalement pas nécessaire de rebrancher le patient à la machine d'EER après la tentative de sevrage de l'EER. La diurèse, spontanée ou bien stimulée par des diurétiques, l'effet d'un « furosémide stress test », le calcul de la clairance de la créatinine ou d'autres indices biochimiques renseignant sur l'excrétion de l'urée ou de la créatinine, certains « nouveaux » biomarqueurs sériques ou urinaires comme NGAL, IL-18 ou la cystatine C, le profil du microtranscriptome sérique et urinaire, les méthodes d'intelligence artificielle présentent des niveaux de performance bien différents pour ce qui est de l'aide apportée au clinicien dans la prédiction du sevrage de l'EER.

Lors de ces 10èmes journées CAPSO, nous analyserons et discuterons la performance de tous ces outils dans cette indication du sevrage de l'EER, selon les différentes situations cliniques qui peuvent se présenter (sevrage de l'hémodialyse intermittente, sevrage d'une modalité continue). Nous pouvons d'ores-et-déjà faire le pari que cette question clinique très pertinente, aujourd'hui sans réponse faisant consensus, suscitera la réalisation d'autres travaux scientifiques très intéressants dans les années à venir.

*Le Professeur Thomas RIMMELÉ abordera ces considérations  
lors de la session Rein du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022.*